

Lundi 2 juillet 2012

AME: le droit d'entrée de 30 euros sera bien supprimé (Marisol Touraine)

PARIS, 2 juillet 2012 (APM) - L'engagement de François Hollande, de supprimer le droit de 30 euros demandé aux personnes pour bénéficier de l'aide médicale d'État (AME), "sera tenu", a annoncé lundi la ministre des affaires sociales et de la santé, au sortir d'une réunion sur la lutte contre l'exclusion.

Interrogée par l'APM sur cet engagement qu'avait pris le candidat socialiste lors de la campagne pour l'élection présidentielle (cf APM COPDJ002), Marisol Touraine a répondu que cet engagement sera "tenu" et qu'il "fera l'objet d'une disposition législative qui sera présentée au Parlement dans les prochains jours".

Ce droit de timbre de 30 euros, inscrit dans la loi de finances pour 2011, est en vigueur depuis le 1er mars 2011, rappelle-t-on (cf APM HMNLG003).

Marisol Touraine a fait cette annonce lors d'une conférence de presse organisée aux côtés de la ministre déléguée aux personnes handicapées et à la lutte contre l'exclusion, Marie-Arlette Carlotti, à l'issue d'une table ronde avec 10 associations participant à la lutte contre l'exclusion.

Les deux ministres ont indiqué qu'elles avaient annoncé aux associations la volonté du gouvernement de construire une "vraie" politique publique en la matière, qui aura une portée interministérielle.

Deux "chantiers" vont être plus particulièrement ouverts sur cette question, l'un sur l'accès aux droits, l'autre sur la gouvernance et la coordination de cette politique, a précisé Marie-Arlette Carlotti.

Il ne s'agit pour l'État "ni de se défaire, ni de se substituer aux associations", a souligné Marisol Touraine.

san/ab/APM polsan

redaction@apmnews.com

SNPG2004 02/07/2012 17:54 ACTU

©1989-2012 APM International.